L'ethnonyme créole « kouli », ses expansions lexicales et ses enjeux sociosymboliques

par

## Jean Bernabé

## Professeur émérite des Universités

D'origine hindoue (koli), le terme anglais « coolee » a été emprunté dans le courant du XVIIème siècle par le français et adopté au cours du XIXe siècle par les sociétés créoles de la Caraïbe insulaire en raison de l'immigration indienne qui s'y est produite. Désignant originellement un travailleur manuel (notamment un porteur) indien ou chinois, le terme « kouli » aux Antilles a été appliqué de facon générique aux Indo-descendants et cela, sans rapport particulier avec une activité de manutentionnaires, puisque c'est dans des tâches agraires que ces immigrés se sont trouvés d'emblée confinés, sous la domination des planteurs. Simplificateur et stéréotypé, le caractère péjoratif de cette dénomination est à la mesure de la condition misérable de la population concernée. Aussi, diverses circonstances socio-économiques favorables ont-elles conduit par la suite à la remise en cause de pareille appellation, remplacée, au terme d'une évolution positive de la condition du groupe en question, par le mot « zendien » ayant pour objectif, par un retour aux origines, la restitution d'une dignité bafouée et foulée aux pieds. Le poids démographique des Indo-descendants n'aura pas été insignifiant dans le passage de la dénomination de « kouli » à celle de « zendien ». En effet, si à la Martinique leur nombre est assez faible, en revanche, en Guadeloupe il est très important. Cette importance numérique s'est d'ailleurs accompagnée d'un essor conduisant une frange significative d'Indo-descendants de l'activité agraire à une ascension dans la vie économique guadeloupéenne<sup>1</sup>. On comprend alors aisément que l'appellation générique de « kouli », alors qu'elle demeure encore très prégnante en Martinique, ait été remplacée en Guadeloupe par celle de « zendien ».

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> En termes communautaristes, cette situation apparente quelque peu le positionnement des Indiens de la Guadeloupe à celui des Indiens du Guyana, du Surinam et de Trinidad. Si la situation politique de la Guadeloupe ne connaît pas les oppositions Neg/Zendien qui structurent ces pays anglophones, à forte démographie indienne, en revanche, elle est virtuellement engagée dans une affirmation indienne sans aucune mesure avec l'état psychosociologique des Indo-descendants martiniquais, dont l'affirmation, loin de reposer sur des fondements économiques, ne s'écarte pas de la dimension culturelle, notamment à travers diverses manifestations de « retour vers l'Inde ». Il convient d'ajouter qu'à l'instar du « retour vers l'Afrique » de la Négritude césairienne, qui a choisi d'assumer le terme « nègre » en le positivant, de même il existe, à la Martinique, un courant de la « koulitude », qui, avec Camille Moutoussamy, cherche à assumer et positiver sur le modèle césairien le terme « kouli ». Il est évident qu'une telle problématique ne peut intéresser les Indo-descendants de Guadeloupe, inscrits dans une logique tout autre, pénétrée de relents identitaristes, motivés par une démographie importante et un essor économique évident.

D'origine histoure (kuli), le terme anglais « coolee » a cié expontté dans le courant du XVIceme aicele par le français et adopté au tenars du XIXè siècle par es societés crécies de la Carabe insulaire en misor, de l'immigration indiseme qui y est produité. Désignam ariginellement un travailleur manuel (notamment un détenne qui octeur) ingien en chinose, le terme « touti » aux Amittles a été appliqué de façon déteur) ingien en chinose, le terme « touti » aux Amittles a été appliqué de façon déteur) ingien en chinose, le terme « touti » aux Amittles a été appliqué de façon déteur paraires que ces inmingrés se en manutemient de continés, sous la domination des planteurs simplificateur en trouvés d'emblée confinés, sous la domination des planteurs simplificateur de la mesure de la la dénomination de la touti » à celle de « sendien ». En effet, si a la mesure de la me

1

Comme le dit si bien Henri Bangou dans sa conférence Négritude et humanisme (1958?), « la moindre goutte de sang nègre négrifie le Blanc ». Cela signifie en clair que le Blanc se définit comme étant de « race pure » en deçà donc de tout métissage, et que tout métis de Noir et de Blanc est forcément, contre la logique ordinaire, une personne dite « de couleur ». Ce qui est vrai pour le métissage Noir-Blanc l'est aussi pour celui concernant les Indo-descendants et les Blancs. L'expression martiniquaise « Kouli-Bétjé » désigne un métis d'Indodescendant et de colon (en l'occurrence, caucasien). Le « Kouli-Bétjé » est donc, d'un point de vue basique un « Kouli » et non pas un « Béké ». Dans cette dernière expression, le deuxième élément (« Bétjé ») est lexicalement et, par voie de conséquence, sémantiquement très important : il sert de simple indicateur du groupe génétique additionnel servant à produire le métis, dont la base sociologique reste liée au monde « kouli ». Il est intéressant de constater que n'existe en créole ni le lexème « Neg-Kouli » (qui indiquerait une base « neg » à laquelle s'ajouterait un composante « kouli »), ni celui de « Kouli-Neg » (qui, inversement, indiquerait un base « Kouli » à laquelle s'ajouterait un composante « Neg »). Il convient alors de noter que dans le métissage impliquant Indodescendants et Afro-descendants, seule existe en créole martiniquais la formule « Chapé-Kouli ». Cette dernière formulation correspond de manière littérale au « Bata a Zendien » de la Guadeloupe. L'hypothèse que je soutiens est qu'ici, le terme « Zendien » est un indicateur signalant la composante additionnelle ajoutée à la base (non énoncée dans cette formule), qui n'est autre que celle constituée par le « Neg ». Mon analyse conduit, en effet, à penser que le « Chapé-Kouli » a une base « Neg » (non exprimée et pourtant qualifiée de « chapé<sup>2</sup> »), le mot « Kouli » servant d'indicateur de la composante additionnelle. Si en termes objectifs, le « Bata a Zendien » guadeloupéen traduit, de façon éclairante pour mon propos et utile à ma démonstration, un métissage « sociologiquement orienté », en revanche, il est loin de receler les implications idéologiques aussi complexes et d'une portée symbolique aussi importante que celle de « Chapé-Kouli », élaborée dans le créole martiniquais. On l'aura compris, ma thèse est que derrière le lexème « Chapé-Kouli », il faut, en rétablissant un terme manquant, lire : « Neg chapé-Kouli ». Mon point de vue sur la question rompt d'avec les considérations habituellement énoncées sur le sujet -- notamment, celles de Sméralda (19?) -- lesquelles me semblent pâtir d'une absence de fondement tout à la fois linguistique et sociosymbolique.

Avant d'aller plus avant dans ma démonstration, je dois rappeler que, contrairement aux Afro-descendants, préalablement réduits en esclavage, les membres de l'immigration indienne sont des engagés, donc des gens de condition libre, même si, rivés à la plantation, ils ont été victimes pour certains du non-retour vers la mère-patrie, pourtant dûment prévue par leurs contrats. En sorte que,

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Le lexème « chapé » implique soit une fuite faite à l'insu d'autrui (le substantif « chap » désignant une dérobade, une évasion), soit le fait de réchapper à une situation dangereuse. La notion de « démarche salvatrice » y est donc associée.

de tout métissage, et que tout métis de Noir, et de Blanc est forcément, costre la de conséquence, sémantiquement très împortant : il sert de simple indicateur du même juridiquement libres, ils ont pâti de facto d'une condition de similiesclavage, qu'il convient d'apparenter plutôt à une sorte de servage. Ils ont été considérés comme des « jaunes », au double sens social (des sortes de « briseurs de grève ») et phénotypique (ce sont des « xanthodermes<sup>3</sup> ») de ce terme. Cette caractérisation s'explique par le fait que leur arrivée dans la colonie permettait aux planteurs, par la concurrence qu'introduisait leur venue, d'imposer à tous leurs travailleurs les salaires les plus bas. En activant ce flux migratoire, les maîtres pouvaient en outre remplacer leurs ex-esclaves qui fuyaient la plantation pour un nouveau destin sur les mornes. Ces arrivants asiatiques, en occupant la place délaissée par des anciens esclaves nègres, apparaissaient alors littéralement comme des « sous-nègres ». Bref, condamnés aux besognes que les Nègres ne voulaient plus accomplir, ils ont par là même hérité, notamment à titre sociosymbolique, d'un statut d'infériorité entérinant, au sein de la hiérarchie de la société antillaise, leur position située en-dessous de celle des Afro-descendants, eux-mêmes dominés par les planteurs blancs créoles. En d'autres termes, avec l'immigration indienne, à la hiérarchie binaire opposant Blancs et Afrodescendants au profit des premiers, va succéder une hiérarchie ternaire, situant les « Kouli » à l'étage le plus bas. On le comprendra aisément, le report compensatoire par les Nègres sur les «Kouli» du mépris, voire de la stigmatisation inaugurés par le pouvoir des Blancs a produit dans nos sociétés une vision de l'Indo-descendant également empreinte de minoration. Elle peut être illustrée par les expressions telles que : « Kouli manjé chien », « Kouli patt fin », « si ou souflé asou an Kouli, i ka tonbé », lesquelles au demeurant ne sont pas très différentes dans leur inspiration des quolibets (« Neg ka sanm makak » « Neg nwè kon diab », « Neg ni mové manniè », etc.) infligés aux Afro-descendants par les colons.

Les réalités socio-économiques ne recouvrent pas totalement les productions relevant de l'imaginaire et qu'une anthropologie conséquente se doit d'analyser. A cet égard, il convient de rappeler que si les « Kouli » martiniquais, en raison de leur faiblesse démographique, ont occupé à leur arrivée la position la plus basse, non seulement en termes de classe sociale mais aussi en termes de représentation collective (position qui depuis à évolué sans pour autant aboutir à une situation comparable à celle de Guadeloupe, et ce, en dépit des réussites individuelles), en revanche, il y a lieu de mettre en évidence les conséquences liées à leur phénotype, considéré comme plus proche de celui des Caucasiens que de celui des Nègres. Les traits pertinents intervenant dans la comparaison Caucasiens, Koulis et Nègres sont de l'ordre non pas de la seule réalité objective, mais des aussi représentations idéologico-esthétiques construites à travers les périodes esclavagistes et post-esclavagistes. Phénotypiquement et de manière stéréotypée, le Caucasien se définit par la peau blanche, les cheveux lisses et soyeux, les lèvres

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Du grec « xanthos », signifiant « jaune ». Jean Benoist (19 ?) classe les Asiatiques dans la catégorie phénotypique des xanthodermes, les Africains, dans celle des mélanodermes et les Européens dans celle des leucodermes.

minus juridiquemum fibres, ils om pitt de jouro d'une condition de similicediavaga, qu'il convient d'apparenter plutôt à une sorte de suverge. Ils ont été
considérée comme des « jaunes », au double seus social (des sortes de « briscury
de gréve ») et phénotypique (ne sont des « sambodennes" ») de ce renne. Cette
caractérisation s'explique par le fait que leur serivée dans la colonie pérséanté
aux planteurs, par le commence qu'introducter feur verse, d'impressa a teur
neur par les commences qu'introducter feur verse, d'impressa a teur
leurs travailleurs les salaires les glus bis. En activest ce flux magnolos, les
gour un nouveau destin sue les marnes. Ces arrivants astanques, en occupent le
place délatisée par des anciens excluves négres, apparanssaient alors littéralement
pour un nouveau destin sue les mornes excluves négres, apparanssaient alors littéralement
comme des « sous-augres ». Bref. condamnes aux bésognes que les Négres ne
place délatisée par des anciens sincée en dessous de celle des Nêgres ne
accietés antillaties, leur position timée en dessous de celle des Nête destreixes de la
conference deux des parties timées en dessous de celle des Nête destreixes et nouverent en les pours des la bienses et nouverent des la bienses ternes, avec
descendants au profit des premiers, va succèder une hiérarchie termines ternes, avec
conspectation intuigente, je plus bas. On le comprendre arisément, le report
descendants au profit des premiers, par les « Kouli » du mépris, voire de la
vision de l'interdesses que les pouvoir des Histories en produit dues nous sociétés une
comprendre dans leur inspiration des quoibes (« Neg les samm makale » Neg nive
de l'interdesses aux leur inspiration des quoibes (« Neg les samm makale » Neg nive
hen des leur les primes manniés, etc.) infligés aux Afro-descendants par les
hen des montes manniés », etc.) infligés aux Afro-descendants par les

Les réalités apcin-économiques ne reconvent pas totalement les productions relevant de l'uniginaire et qu'une anthropologie conséquente se doit d'unalyser. A est égard, il convient de rappeter que si les « Kouli a martiriqueis, en mison de leur faiblesse démographique, om nocupé à lieu autivée la position in plus betrè, mu seulement en termes de clause house muie auxii qu'amotes de représentation collècteur (pouperaité à éclie de clause house sain pour autant aboute. À une pituation comperation éclie de transfertuque, et ce, en étage des élections individualités, en comperation éclie de transfertuque, et ce, en étage des élections individualités, en présentante. Il y a tien de meure en évidence les conséquences lières à leur phécotope, considéré commo plus proche de celui des Caucasiens que de ocini des Prégres Les maits persinents intervenant dans la comparaison Caucasiens. Koulis et l'écutes sont de l'ordes non pas de la senie réalité objective, mais des aussi estimations de travers les petrodes par économient et de marière stérious par le Caucasiens et post esclavagieres. Phénotopéquement et de marière stérious par de Caucasiens et appendir par la peut blanche, les cheveur lisses et appendir la fevrer les vers

\* Die groot wantlieder, Begrüffelde v Jourice Fran Roosiel (197) elemin 185 Arbiligues dans In Großgelen glebenstgrieut des sandiodermen, fan Africains, dans vellet des melanodesspar op fan Constitute destants des touridentes

minces et le nez effilé; le Nègre, par la peau noire, les cheveux crépus et laineux, les lèvres épaisses et le nez épaté; le Kouli, par la peau blanche ou noire (ce dernier trait concernant précisément l'immigration indo-martiniquaise, majoritairement d'origine tamoule), les cheveux lisses et soyeux et le nez effilé. On peut aisément comprendre pourquoi l'ensemble de la société antillaise considère donc les Indo-descendants, même quand ils ont la peau noire, comme phénotypiquement plus proches du caucasien que du Nègre. Autrement dit, si la couleur de la peau est vécue par l'Afro-descendant et l'Indo-descendant comme une source de stigmatisation, le second échappe (« chapé » en créole) de l'infamie absolue attachée au Nègre par la parenté de ses autres traits avec le Caucasien. Les choses se compliquent en ce sens que le métissage Blanc-Nègre débouche sur des couleurs de peau très variables d'une progéniture à l'autre : le Mulâtre ou le Chabin, tout en étant rangés dans la catégorie des non-Blancs, n'ont pas la peau noire. Et si le Nègre peut, en usant de crèmes chimiques, « éclaircir » sa peau, en revanche, le nez et les lèvres demandent une opération d'une autre envergure parce que chirurgicale. Ainsi donc, le seul trait phénotypique qui s'offre à une pratique métamorphique conséquente et « à portée de main » est constitué par la seule chevelure. Du coup, dans la visée, particulièrement prégnante aux Antilles, d'une esthétique liée au métamorphisme, les autres traits (lèvres et nez) se trouvent en quelque sorte neutralisés et, au plan de l'imaginaire, la représentation des vertus esthétiques se focalise de façon obsessionnelle sur les cheveux, notamment chez les femmes noires. Il est à noter que, s'agissant des hommes antillais, contrairement aux Noirs américains (tout particulièrement les stars du « show-biz »), ils ont d'une manière générale très rarement cherché à modifier l'apparence négroïde de leur chevelure et quand ils l'ont fait, à part quelques exceptions de défrisage, cela a toujours été superficiel (passage de vaseline, par exemple).

Pour ce qui est de l'esthétique métamorphique d'ordre capillaire, trois techniques doivent être rappelées :

- celle de la dissimulation/remplacement par postiche : il s'agit de la perruque sous ses différentes formes plus ou moins sophistiquées, dont la technologie capillaire pousse la réalisation à un degré très élevé. Elle résout le problème lié aux trois caractéristiques de la chevelure nègre (crépue, laineuse, courte).
- celle des rajouts et autres tresses : elle résout la question de la longueur des cheveux.

Celle du défrisage à froid ou à chaud. Le défrisage à chaud est plus à portée de main, car, contrairement à sa variante froide, il requiert non pas des produits chimiques, mais un simple fer, chauffé dans une tradition ancienne sur un « téson » (ou braséro). Gerry L'étang (2012?) a précisément démontré que l'expression « Kouli-téson » s'appliquent aux femmes noires pour indiquer que ces dernières cherchent à se métamorphoser en Kouli, c'est-à-dire en femme de

minest et la nez effilé; le Négre, par la pesu noire, les cheveux crépus et laineux, les lévres égaisses et la néz épaté; le Kouli, par la pesu blanche, ou noire (ce damier et au concernant précisément l'immigration étado-mariniquaise, majoritativament d'origine tamoule), les cheveux hisses et soyeux et le nez effilé considére donc les lands pourquoi l'ensemble de la société antillaise considére donc les lands descendants, même quand ils ont la pean noire, comme considére donc les lands de la pean est vécas par l'Afro-descendant et l'indo-descendant comme couleur de la pean est vécas par l'Afro-descendant et l'indo-descendant comme une accure de sugmaliantion, le second échappe (« chapé » en eréola) de l'infamés absolue annéhé su Nègre par la purenté de ses aures traits avec le Caucusien. Les cooleurs de pean une variables d'une progéniture à l'autre ) le Mulière ou le Caucusien de pean une variables d'une progéniture à l'autre ) le Mulière ou le Caucusien de pean une variables d'une progéniture à l'autre ) le Mulière ou le Caucusien de pean et les lèvres demandent une opération d'une autre énvergure révoucle, le nex et les lèvres demandent une opération d'une autre énvergure parce que chirusticale vius dens le seul mais phénotypique qui s'offic à une estitue métamorphique conséquente et « à portée du main a est constitué par la reuvent en que étatique sur les tenteures des versus traits (têvres et nex) se fourter en que estadicie sur les tenteures des bommes des tentes traits (têvres et nex) se des versus estadices de les tentes et quand ils l'out fiét, à part quelque et au reinement chercité à modifier des peux ententes de régrotée de vareilles des tentes et quand ils l'out fiét, à part quelque et aux ententes et en part des fourtes et estadice de vareilles de les repentation des défininges cels a roujours été experticiel (parange de vareilles et en raine de considére de vareilles et et quand ils l'out fiét, à part quelque et les conseilles de vareilles et et des notes que conseille et et aux des des les dese

Pour ce qui est de l'exhibique méamorphique d'ordre capillaire, mis

- cello de la dissimulation/remplacement par posticlie ; il s'agis de la partuque cons ses différentes flumes plus ou moins sophimiquèes, dont la technologie capillaire pourse la réalisation a un depré très élesé. Elle résout le problème lie

- selle des rajouts et source treixes : elle résout la question de la longreur des

Celle de défrage à floid ou à chard. Le défraége à chard est plus àt perrée de main, est, contrairement à sa veniune froide, il exquient non pas des produits chardques, mais un simple. In, chardfé dans une unitairem anciente aix un s'éspecte et (en beautes). Cerry 1. étang (2012 ?) à précuéncie déscrimé que l'expression à Monté déscrimé et à appliquent aux ferança noires pour indiquer que ces demières chardceut à se métamorphoses en Monté, éter à dire en ference de

peau noire ayant de « beaux cheveux » (« bel chivé ») en se lissant leur chevelure naturelle par défrisage à l'aide du fer en question. Cela signifie que les autres traits phénotypiques ayant été neutralisés et compte tenu de la couleur de peau partagée avec les Kouli, les femmes noires se font « Chapé-Kouli » le temps d'un défrisage, sous réserve de reproduire à volonté ce processus, par nature temporaire. Par là, elles échappent à une condition esthétique infamante. Métamorphose purement phantasmatique parce qu'en réalité elles ne sont pas génétiquement des descendantes d'Afro-descendants et d'Indo-descendants.

L'analyse qui précède conduit à penser que l'expression « Chapé-Kouli » implique sinon un salut, du moins un sauvetage (« chapé ») pour le Nègre à travers la phénotypie « kouli », caractérisée par la chevelure de type « caucasien », le summum de l'esthétique coloniale. Un point de vue opposé renvoie la signification de cet ethnonyme à l'expression d'un processus génétique qui amènerait le « Kouli », considéré comme base, à trouver son accomplissement dans une phénotypie nègre additionnelle. Dans ce cas, une fois éliminée la couleur noire commune et la chevelure plus ou moins « dénégrifiée », cette phénotypie serait alors constituée par les traits que sont les lèvres épaisses et le nez épaté, dont j'ai expliqué précédemment qu'ils ont été neutralisés, compte tenu de l'économie de l'imaginaire antillais. Une telle explication, outre qu'elle est méthodologiquement non fondée, recèle une évidente dimension idéologique, renvoyant à des expériences personnelles plutôt qu'à une réalité collective. Elle va à l'encontre des représentations esthétiques qui ont cours aux Antilles. En effet, même une situation sociale inférieure et une stigmatisation fondée sur les réactions sociologiques compensatoires des descendants d'esclaves (comme cela est notoire en martinique) ne peuvent conduire les Kouli à une sublimation de l'esthétique nègre. Seule exception : la corpulence attribuée de manière stéréotypée au Nègre (contrastant d'ailleurs avec l'aspect frêle caractérisant la représentation des Indo-descendants et intériorisée par eux) peut être considérée comme un élément positif au crédit du Nègre et que le Kouli peut lui envier. Faute d'une analyse linguistique appropriée et pertinente l'expression « Chapé-Kouli » est traitée comme s'il s'agissait d'une séquence qui serait « Kouli chapé » (c'est-àdire un Kouli sauvé), laquelle séquence toujours possible linguistiquement n'a aucun statut sociologique dans l'ethnonymie martiniquaise. Par ailleurs, selon que le terme « chapé » précède ou suit le mot « Kouli », on a affaire à un phénomène ou à un autre. Dans le premier cas (« Chapé-Kouli »), on a affaire à une métamorphose, ce qui en grammaire cognitive correspond à un item dit effecté<sup>4</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> En grammaire cognitive, l'opposition entre « effecté » et « affecté » peut être illustrée par l'exemple suivant : « Je peins une porte ». Cette phrase a deux sens, selon que l'item « porte » est effecté ou affecté. Dans un cas, je suis un artiste-peintre et je représente une porte par ma peinture (item effecté, c'est-à-dire, résultat d'un effet produit sur la toile). Dans l'autre cas, je suis peintre en bâtiment et je recouvre de peinture une porte qui existe déjà (item affecté, c'est-à-dire impacté par mon action de peindre). Dans le cas de « chapé-kouli », (où il faut rétablir : » (Neg) chapé kouli », le Kouli est le résultat de l'effet métamorphique qui frappe le Nègre, d'autant plus sous-entendu qu'il est l'item de toute évidence concerné par ce processus. Il en va d'ailleurs de même de l'expression « Bata a Zendien », qui caractérise non pas un « Zendien », mais bien un Afro-

performance again de a bonux chevens a (a bel chivé a) en se listent leur chevelure navorelle que sufficienza à d'ando du for en question. Cels signifies que les suires mais prescriptiques ayans été neutralisés et compte teste de la couleur de presu destragés aves les fonuls, des femmes maires se font a Chapé-Krauli a le temps d'un définance avez reserve de reproduire à voionté un processar, par nature temporaries veus réserve de reproduire à voionté un processar, par nature destragement de constitue de constitue de constitue de sont pas séries constitues constitues de la conference de les conferences de constitues de la conference de constitues d'uniones en sont pas séries constitues des descriptions en sont pas séries constitues des descriptions.

The grantest problem of the points of the problem o

(le Nègre se sauve en devenant Kouli). Dans le second cas (« Kouli chapé »), on a affaire à un élément dit **affecté** (le Kouli est « sauvé » par sa négritude). Redisons-le : outre que le « Kouli chapé » n'a aucune existence sociologique, il n'a non plus aucune pertinence logique. Car, en toute logique, le Kouli ne peut être un « Chapé-Kouli », c'est-à-dire, pour employer un néologisme de circonstance, un « Chapé-lui-même ». Seul un autre que lui, en l'occurrence le Nègre, peut l'être. Il en ressort donc que la condition de « Chapé-Kouli<sup>5</sup> » est une condition discursivement constituée par le Nègre, pour le Nègre et à travers son propre regard.

En conclusion, les implications sociolinguistiques que comporte l'expression « Chapé-Kouli » sont, à l'évidence, importantes. Elles renvoient à la place respective des Afro-descendants et des Indo-descendants dans l'élaboration et le développement des structures lexicales et syntaxiques du créole. Elles constituent un indice parmi d'autres du fait que si les seconds ont fait un apport lexical, ce dernier constitue un adstrat, postérieur à la constitution du créole et se rapportant essentiellement à des termes techniques relatifs aux pratiques religieuses, culinaires et vestimentaires. Quant aux Afro-descendants, de conserve avec les Euro-descendants, ce sont eux qui sont porteurs des structures syntaxiques et du lexique de base générés par la plantation, ces éléments n'ayant pas subi l'influence substratique des Indo-descendants, ni au niveau du développement ultérieur du créole, ni, et pour cause, au plan de sa genèse, remontant au XVIIème siècle, soit deux siècles avant l'immigration indienne.

descendant. Dans l'occurrence inversée « Kouli chapé », c'est l'item « Kouli » qui existerait comme tel et serait affecté par le processus de salut.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Il en est de même, évidemment, du « Bata a Zendien », qui est forcément vu sous l'angle basique du nègre et non de l'Indien. La bâtardise suppose en effet une altérité, qui ne peut être occupée par le « Zendien ».

BERN 215 GV

Kuli cuapichia (Unans) 1) Amologie de Keuli-et djuitécoler? E) Chape a dielopser (Calu tere et .. 3) Chape Muli ‡ \* Karli-chape 1) Gener zendier - bats. b) Jeous bata (di) zentren 4 - Squel et aman & a yesuler har frutte 1000 canalege 14 auxi auxi huciele Serle L'ahre Ma ce

Cliosum Belsese